

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

du COLLEGE de la CASINCA - H. Tomasi

Année scolaire 2025-2026

Intégrée au projet d'Etablissement et au projet E.P.S et en partenariat avec la Ligue Corse de Football et le club de Football de l'AS Casinca, la Section Sportive Scolaire de Football du Collège de la Casinca* accueille chaque année, depuis 2018, entre 10 et 12 élèves de 6^{ème} motivés par l'activité Football.

Présentation

La section sportive de Football offre la possibilité aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} d'atteindre un bon niveau de pratique et permet de concilier études et pratiques sportives renforcées.

Les élèves bénéficient d'entraînements soutenus et d'un perfectionnement tout en poursuivant leur scolarité avec un emploi du temps aménagé, soit 3 heures par semaine de football en deux temps distincts toute l'année en plus des 4h d'EPS obligatoires.

La Section Sportive scolaire peut préparer au concours d'entrée au Pôle espoir Football de la Corse. Toutefois, l'entrée à la Section Sportive du collège ne garantit pas, de fait, l'admission au Pôle Espoir.

Objectifs pédagogiques de la formation

- S'appuyer sur le sport afin de donner des règles de travail, le goût de l'effort et de faire émerger une volonté manifeste de progresser et de s'améliorer ;
- Développer l'autonomie par la prise d'initiative et accéder à des missions de responsabilité (joueurs, jeunes arbitres officiels, organisateurs, éducateurs) ;
- Permettre à tous les élèves d'exprimer leur talent mais aussi de prendre confiance en eux et d'être valorisés à travers une activité dans laquelle ils sont en situation de réussite ;
- Permettre aux jeunes joueurs d'accéder à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques du Football ;
- Faire découvrir aux jeunes joueurs une approche du Football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ces derniers dans l'objectif d'une progression efficace (observation de matchs, communication) ;

Le suivi scolaire et technique

La Section Sportive est placée sous l'autorité du Chef d'Etablissement.

Titulaires du Brevet de moniteur de football (BMF), le Professeur d'EPS et l'entraîneur du club sportif partenaire assurent les entraînements de Football.

Le suivi scolaire est assuré par le Professeur Principal et le Conseil de classe.

Le Professeur principal et le professeur, coordonnateur de la Section Sportive, assurent le suivi de l'investissement et l'évaluation des élèves intégrés à la Section Sportive et le lien avec les partenaires.

La Section Sportive Football du Collège de la Casinca fait l'objet d'une évaluation et d'une appréciation chaque trimestre par le Professeur coordonnateur.

**La Section Sportive Football est agréée par l'Education Nationale (circulaire n°96-291 du 13 décembre 1996)*

Engagement

Le fait d'être admis dans cette section engage l'élève pour 1 ou 2 ans (6ème, 5ème). Une demande de désinscription ne pourra être recevable qu'en cas de production d'un avis médical.

Pour réussir son parcours scolaire et sportif, **l'évaluation du niveau scolaire et l'attitude constructive tout au long de l'année sont les critères forts retenus pour le maintien de l'élève dans la Section Sportive Football**. En effet, la participation à cette activité nécessite une organisation rigoureuse pour concilier travail scolaire et pratique sportive (7 heures par semaine : 4 h EPS en 6ème + 3 h de pratique sportive Foot) et chaque élève verra son dossier étudié chaque année.

L'équipe éducative du collège peut décider de ne pas reconduire un élève d'une année sur l'autre ou d'interrompre les entraînements au cours de l'année, à titre provisoire ou définitif, si le comportement n'est pas conforme aux attentes du règlement intérieur.

Les élèves de la Section Sportive doivent adhérer à l'Association Sportive du Collège et participer aux différentes épreuves et championnats organisés (2 ou 3 rencontres inter sections et cross) par l'Association Sportive dans le cadre de l'UNSS.

Aménagement horaire

Les emplois du temps des élèves sont adaptés pour suivre deux entraînements par semaine au stade de Folelli. Les heures de la section sportive n'empiètent pas sur l'horaire obligatoire d'EPS.

Procédure de candidature

Il est rappelé aux familles que le dépôt du dossier de candidature au collège s'accompagne également d'une demande d'affectation sur AFFELNET.

Compte tenu des informations précitées, une sélection sera opérée à partir du dossier scolaire, du dossier de candidature, d'un test technique de football et d'un entretien de motivation du candidat.

- Le dossier complet est à retourner avant mercredi 9 avril 2025 au Secrétariat de Direction du Collège de la Casinca.

Le test technique Football et l'entretien pour les candidats (obligatoire)

Les candidats sont invités à se présenter le mercredi 21 mai 2025 à 9h au stade de Folelli.

L'épreuve comporte :

- ↗ Une évaluation des compétences spécifiques en Foot (exercices de technique et de motricité)
- ↗ Une évaluation des motivations à partir d'un entretien

La Commission de sélection des candidats se réunira après les épreuves pratiques et les entretiens individuels pour étudier les dossiers de chaque candidat, les résultats des tests et les points forts évoqués lors de l'entretien.

Tous les candidats seront destinataires d'une réponse avant la fermeture de l'établissement en juillet 2025.

Le dossier de candidature - Pièces à fournir

- la fiche de candidature jointe dûment complétée
- les bulletins des 1er et 2ème trimestres
- une photo d'identité
- **Pièces facultatives** mais conseillées à produire pour compléter le dossier : attestation de pratique du Football (Livret FFF, Résultats de compétitions de Ligue ou autre, autres pratiques sportives ou culturelles ...)

Le Chef d'Etablissement – A.MARCOLONGO

Le Président de la Ligue Corse Football – P. FONTANA

Le Professeur coordonnateur de la Section Sportive de Football – R. GIUDICI

Le Président du Club Football de Folelli – P. PAOLI



Collège de la Casinca

H. Tomasi



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL du COLLEGE de la CASINCA - H. Tomasi

Entrée en 6ème

Année scolaire 2025-2026

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Adresse:

NOM de l'Ecole fréquentée en CM2 (2024-2025) :

Club sportif :

Niveau de l'équipe où joue le candidat :

Nom de l'entraîneur :

n° tel de l'entraîneur :

Poste occupé (Principal et/ou secondaire):

Nombre d'années de pratique :

Droitier ou gaucher :

Nom et Prénom du Représentant légal de l'élève :

Adresse :

N° de Tél :

Mail :

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Représentants légaux :



Collège de la Casinca

H. Tomasi



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL du COLLEGE de la CASINCA - H. Tomasi

Entrée en 6ème

Année scolaire 2025-2026

Document à conserver

Le candidat devra se présenter

Mercredi 21 mai 2025 à 9h au stade de Folelli

muni de son équipement complet : crampons, protège-tibias

Renseignements

Collège de la Casinca - H. Tomasi : 04.95.59.70.50

mail : ce.7200160l@ac-corse.fr

Professeur coordonnateur de la Section Sportive de Football : R. GIUDICI

Ligue Corse de Football : 04.95.30.14.90

Dépôt du dossier complet au Secrétariat du Collège de la Casinca

ou

Envoi par voie postale à l'adresse suivante:

Collège de la Casinca – Route de San Pellegrino - 20213 Penta-di-Casinca

Au plus tard mercredi 9 avril 2025